

Code d'article	232.47
Description	FOURCHETTES
Catalogue	DEL 10, HOS 91
Date de modification	06/02/2023 07:45:57



Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 14 CM
Matériel BOIS
Couleur NATUREL
Poids net d'une unité (g) 1,90

Codes

Intrastat 44199000
ITF14 18420499232475
EAN13 8420499232478

Colisage

Paquet
Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 16,50 x 18,00 x 2,00
Poids paquet (kg) 0,17
Volume paquet (m³) 0,0005940

Signage Triman et Info-Tri



Carton
Unités / carton 2.000
Paquets /carton 20
Dimensions carton (cm) 19,00 x 29,05 x 17,75
Poids carton (kg) 3,39
Volume carton (m³) 0,0097971

Signage Triman et Info-Tri



Palette
Cartons / couche 24
Cartons / palette 96
Conditionnement (U base x couches) 24 x 4
Poids (kg) 350,40
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Compostable EN 13432 -20°C/+45°C Résist. graisses Cash & Carry



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC 100%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of
responsible forestry



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

